

Échanges autour de l'information sociale de proximité

Pour sa sixième édition, le Dialogue social genevois a traité des enjeux, actuels et futurs, de l'information sociale.



© Depositphotos

La sixième rencontre du Dialogue social genevois s'est déroulée ce jeudi 13 octobre à la Maison des associations autour d'un thème central : l'information sociale de proximité, en tant qu'outil de lutte contre l'exclusion et la précarité. Le thème choisi résonnait particulièrement bien avec la période, puisque l'ensemble des communes assumeront dès le 1^{er} janvier prochain les prestations sociales de proximité à destination des seniors, conformément aux nouvelles dispositions réglementaires découlant de la loi sur la répartition des tâches entre les communes et le canton sur les seniors.

Cette sixième édition a réuni une soixantaine de participantes et de participants, qui ont pu échanger dans le cadre de cinq ateliers. Ceux-ci ont permis de partager des expériences, comme l'insertion professionnelle à l'échelle de la proximité, analyser et approfondir des partenariats interinstitutionnels et débattre sur des enjeux futurs.

Se tenant deux fois par an depuis 2020, sous l'impulsion du Département de la cohésion sociale, cet espace d'information et de discussion réunit des représentant·e·s du canton, des communes genevoises et des associations. Il a pour but de renforcer la collaboration et la coordination entre les partenaires.

Les ateliers ont abordé la question de l'insertion professionnelle. Ils étaient menés avec les exemples de l'OSEO et du bureau de l'intégration des étrangers, les partenariats interinstitutionnels dans les communes et entre les communes, les protocoles et conventions de collaboration entre les services sociaux municipaux et l'Hospice général ou avec des associations, comme Caritas et Pro Senectute. La question de l'information sociale à destination des seniors, avec le socle minimal de prestations attendu à compter du 1^{er} janvier prochain, était également thématique. La rencontre a aussi donné l'occasion de se pencher sur les enjeux concernant cette même information sociale, mais plus précisément à l'aune du numérique.

A cette occasion, le conseiller d'État Thierry Apothéloz, chargé du Département de la cohésion sociale, souligne en effet qu'il est essentiel pour les institutions étatiques de poursuivre le travail en réseau et de concertation avec les partenaires que sont les communes et les associations. Ceci, afin de se tenir au plus proche des besoins en matière d'action sociale et d'anticiper au mieux leurs évolutions. Face à ces défis, « le Dialogue social genevois consacre l'idée que l'efficacité du dispositif d'action sociale résulte notamment de la capacité des acteurs et actrices à se concerter et à fédérer leurs efforts, dans le but de construire ensemble les politiques sociales de demain », précise-t-il.

(Source : communiqué de presse)